

En voie de disparition



Platanthère blanchâtre de l'Ouest

Platanthera praeclara

Toute espèce anciennement indigène du Manitoba qui est menacée de disparition dans toute la région ou dans une partie importante de la région qu'elle occupe au Manitoba. Elle est déclarée « espèce en voie de disparition » par règlement en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*.

Le platanthère blanchâtre de l'Ouest (*Platanthera praeclara*) est une fleur sauvage en voie de disparition aux échelons provincial et national, que l'on trouve au Manitoba et dans sept États américains. Il s'agit d'une fleur vivace pouvant atteindre une hauteur de 40 à 88 cm (de 16 à 35 pouces).

Les fleurs, dont la couleur varie de blanc à blanc crème, sont disposées en un épi comptant de 4 à 33 fleurs par plantes (le plus souvent, moins de 20). La nuit, la fleur exhale un parfum pour attirer les papillons de nuit, qui sont ses pollinisateurs. On distingue le platanthère blanchâtre de l'Ouest des autres orchidées du Manitoba par ses grandes fleurs blanches aux bords très frangés et par sa grande taille.

Habitat

Au Manitoba, le platanthère blanchâtre de l'Ouest pousse dans les prairies humides ou calcaires (riches en calcium ou alcalines), en général parmi des hautes herbes, des joncs et quelques arbrisseaux. On le trouve le plus souvent dans des prés relativement peu perturbés, mais aussi parfois dans des sites perturbés, comme les fossés le long des routes.

Antécédents vitaux

Le platanthère blanchâtre de l'Ouest est une plante vivace, qui survit d'une année sur l'autre sous la forme d'une tige souterraine. Les fleurs les plus proches de la base de l'épi en fleur s'ouvrent vers la troisième semaine de juin et la plupart des fleurs s'ouvrent au plus tard la deuxième semaine de juillet. Les fleurs durent plusieurs jours. Pour produire des graines, une fleur doit être pollinisée. Les sphinx pollinisent les fleurs en ôtant les structures porteuses de pollen d'une fleur et en les transportant jusqu'à une autre fleur. Ils sont attirés la nuit par le parfum exhalé par les fleurs.

Les capsules de graines mûrissent vers la fin d'août ou le début de septembre. Les graines sont très petites et peuvent être dispersées par le vent ou l'eau. Pour réussir, la germination nécessite l'aide de la mycorhize, un champignon tellurique qui aide les plantes à absorber les éléments nutritifs du sol. Les nouvelles plantes peuvent pousser pendant de nombreuses années avant de finalement produire des fleurs.

Distribution

Ce type d'orchidée pousse au Manitoba, vers le sud jusqu'en Oklahoma, vers l'est jusqu'en Iowa et vers l'ouest jusqu'au centre du Nebraska. Les orchidées du Manitoba, que l'on trouve dans l'aire de conservation des hautes herbes des prairies du Manitoba, près de Vita, et dans ses alentours, constituent la plus grande population de cette espèce dans son aire de répartition et la seule population au Canada.

Situation

Le platanthère blanchâtre de l'Ouest est considéré très rare dans la province par le Centre de données sur la conservation du Manitoba et très rare mondialement par l'Association pour la diffusion de l'information sur la biodiversité. Les menaces qui pèsent sur cette espèce sont notamment la conversion de l'habitat des prairies indigènes, l'assèchement, la pulvérisation d'herbicides, le surpâturage et la fenaison annuelle avant que les plantes aient produit leurs graines.

Le platanthère blanchâtre de l'Ouest a été déclaré en voie de disparition par le règlement 25/98 en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition* du Manitoba. Il a été inscrit dans la catégorie « espèce en voie de disparition » par le Comité sur le statut des espèces menacées de disparition



Espèces à risque du Manitoba

Faits

intéressants

La population du Manitoba des platanthères blanchâtres de l'Ouest est la plus nombreuse au monde. Environ 50 p. 100 de toutes les plantes recensées poussent au Manitoba, sur un territoire de 48 km² (19 miles carrés) à l'ouest de Vita.

Le nombre de plantes en fleur de cette espèce varie d'une année sur l'autre. Au Manitoba, le nombre le plus élevé de plantes en fleur jamais observé s'élevait à quelque 21 000 spécimens. L'année précédente, seulement 2 000 de ces plantes en fleur avaient été recensées.

L'aire de conservation des hautes herbes des prairies du Manitoba contient environ 50 p. 100 de tous les platanthères blanchâtres de l'Ouest recensés au Manitoba.

Le platanthère blanchâtre de l'Ouest se prête très bien à la pollinisation par les sphinx, qui peuvent atteindre son long éperon nectarier avec leur langue et transférer ainsi le pollen d'une fleur à l'autre.

Le platanthère blanchâtre de l'Ouest pousse dans des conditions de sol très particulières, avec l'aide de la mycorhize, un champignon tellurique qui aide les plantes à absorber les éléments nutritifs du sol.



au Canada (CSEMDC). Cette orchidée figure dans la liste des espèces menacées de la *Endangered Species Act* des États-Unis et de plusieurs lois d'États américains.

Gérance et rétablissement

En 1995, la Fédération canadienne de la nature a dressé un plan de rétablissement du platanthère blanchâtre de l'Ouest, dont un des principaux éléments est la protection de l'habitat essentiel de l'espèce. L'aire de conservation des hautes herbes des prairies du Manitoba protège plus de 2 100 hectares (5 200 acres) d'habitat au profit des espèces des prairies indigènes, dont le platanthère blanchâtre de l'Ouest.

Le personnel de l'aire de conservation des hautes herbes des prairies du Manitoba effectue depuis 1992 des recensements du platanthère blanchâtre de l'Ouest, en observant les changements touchant la population et en repérant de nouveaux sites où pousse la plante. Plusieurs projets de recherche ont également été menés afin de mieux comprendre les caractéristiques biologiques de l'espèce.

Participez au rétablissement

Si le platanthère blanchâtre de l'Ouest pousse sur votre propriété, félicitations! Vos aptitudes en gestion des terres contribuent au maintien de l'une des plantes les plus rares au Manitoba. Veuillez communiquer avec la Direction de la faune et de la protection des écosystèmes ou avec le bureau le plus proche de Conservation Manitoba pour savoir ce que vous pouvez faire d'autre afin d'améliorer vos terres au profit de cette plante et d'autres espèces indigènes animales et végétales du Manitoba.

Si vous repérez un platanthère blanchâtre de l'Ouest, veuillez appeler Conservation Manitoba à l'un des numéros ci-dessous.

Conservation Manitoba
Direction de la faune et de la protection des écosystèmes

C.P. 24, 200 Saulteaux Crescent
Winnipeg, Manitoba
R3J 3W3
(204) 945-7764

www.manitoba.ca/conservation/wildlife

Bureau régional de Conservation Manitoba

Région de l'est
Lac du Bonnet
(204) 345-1427

La présente fiche d'information a été produite en collaboration par les partenaires suivants :

Conservation Manitoba,
Direction de la faune et de la protection des écosystèmes

Environnement Canada, Service canadien de la faune
Manitoba Cattle Producers Association

Espèces déracinées

Toute espèce anciennement indigène du Manitoba qui a disparu dans toute la région qu'elle occupait au Manitoba. Elle est déclarée « espèce déracinée » par règlement en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*.

Espèces menacées

Toute espèce anciennement indigène du Manitoba qui risque, si les facteurs qui la rendent vulnérable ne changent pas complètement, de devenir une espèce en voie de disparition ou en danger en raison de son faible nombre ou de son nombre décroissant de spécimens dans la province. Elle est déclarée « espèce menacée » par règlement en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*.

Espèces en voie de disparition

Toute espèce anciennement indigène du Manitoba qui est menacée de disparition dans toute la région ou dans une partie importante de la région qu'elle occupe au Manitoba. Elle est déclarée « espèce en voie de disparition » par règlement en vertu de la *Loi sur les espèces en voie de disparition*.

Espèces vulnérables

Espèces qui ne sont pas régies par la *Loi sur les espèces en voie de disparition*, mais qui pourraient être considérées en voie de disparition ou menacées si les facteurs qui les rendent vulnérables ne changent pas complètement.